

Saint-Georges, le 9 janvier 2011

Objet : Mémoire – Projet de parc éolien du Massif du Sud

Je suis une personne native de Saint-Luc-de-Bellechasse, j'y ai vécu pendant 22 ans, et j'y retourne régulièrement. Bien que je ne sois plus citoyen de cette municipalité depuis quelques années, j'ai encore des attaches dans le milieu, ma famille y réside et y est bien impliquée.

J'ai suivi les développements du projet de parc éolien depuis le début. Je crois fortement en la valeur de l'énergie éolienne au Québec, tant pour sa qualité d'être renouvelable que pour le faible impact qu'a la production de cette énergie par rapport aux autres types de production. Même en comparaison avec l'hydroélectricité, l'impact sur le milieu est beaucoup plus faible.

Il est certain que des citoyens peuvent prétendre que les impacts visuels et auditifs des éoliennes les affligeraient personnellement. Il faut cependant tenir compte des plans d'urbanisme, règlements de zonage, plans d'implantation du promoteur et encadrement des gouvernements et organismes publics. Ces cadres ont été bien établis, et limitent au maximum l'impact que peut avoir l'installation d'éoliennes sur les citoyens, le milieu de vie et l'environnement. Aucun projet de production d'énergie ne peut prétendre n'avoir aucun impact sur le milieu et l'environnement. Je suis cependant d'avis que la production éolienne à bonne distance des lieux habités est l'un des moyens ayant le plus faible impact.

Jusqu'à une certaine limite, je crois même que plus d'éoliennes pourraient être implantées sur les terres de la Couronne, que ce soit dans le parc du Massif du Sud ou ailleurs, tant qu'une limite acceptable soit établie par les municipalités quant à la proximité des habitations, et que des vérifications sur les impacts environnementaux soient effectuées systématiquement.

Il peut sembler facile d'argumenter en faveur de l'implantation d'un parc éolien lorsqu'on n'est pas directement concerné, mais mes propos seraient exactement les mêmes si j'habitais à quelques kilomètres d'un projet de parc éolien. Je suis tout à fait contre le principe du « pas dans ma cour », surtout lorsqu'on parle d'énergie propre telle que l'énergie éolienne.

Je suis donc en faveur du projet de parc éolien sur les terres de la Couronne, près du parc du Massif du Sud, tel qu'il est actuellement présenté.

Sébastien Leclerc